



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, lundi 14 mars 2016

Journée de travail sur l'insécurité à l'initiative des cadis de Mayotte

Invité à la journée de travail sur l'insécurité, organisée par les cadis de Mayotte, le Préfet Seymour Morsy, et sa directrice de cabinet Florence Ghilbert-Bezard, étaient présents ce matin dans l'hémicycle Younoussa Bamana, aux côtés du 4^e vice-président du Conseil départemental, Issa Abdou, et des représentants religieux. Le Procureur de la République, Joël Garrigue, le Vice-rectorat, de la DJSCS, de la Police et de la Gendarmerie, étaient également représentés.

Le Préfet a rappelé les moyens conséquents déployés par l'État ces derniers mois en matière de lutte contre la délinquance. Il a tenu à saluer le travail quotidien des forces de l'ordre, en permanence sur le terrain et qui verront leur nombre augmenté avec l'arrivée de 42 gendarmes supplémentaires, faisant suite aux 42 policiers de la PAF l'année dernière. Une mission IGGN-IGPN s'est déplacée dix jours à la demande des ministres de l'Intérieur et de l'Outre-mer pour évaluer le dispositif actuel de sécurité et élaborer une stratégie de lutte contre la délinquance. De son rapport, découleront des recommandations pour améliorer et renforcer les dispositifs en place sur le département.

Un contrat local de sécurité sera signé sous peu entre la Préfecture, la mairie de Mamoudzou et les entreprises afin d'établir un plan d'actions spécifique contre l'insécurité pour Mamoudzou et sa zone industrielle.

Si l'État et la Justice prennent leurs responsabilités en matière de répression, la prévention c'est l'affaire de tous.

La scolarisation des enfants est un impératif, l'État consacre chaque année 10 millions d'euro aux constructions scolaires. Les parents ont la responsabilité de mettre leurs enfants à l'école.

Les MJC doivent être ouvertes, et les associations doivent pouvoir y accueillir tous les jeunes pour leur apprendre le vivre ensemble. Le logement, les routes, l'éclairage public, la vidéo-surveillance.... autant de nécessités dans lesquelles les municipalités ont aussi leur rôle à jouer.

Tout comme le président du Conseil départemental, Soibahaddine Ibrahim, le Préfet Morsy souhaite bâtir une politique sociale à l'échelle de Mayotte. De même qu'une ambition commune pour l'emploi et de la formation, en faveur du développement économique de l'île.

Le Préfet de Mayotte rappelle son profond respect pour le travail cadis de Mayotte, essentiel à la cohésion sociale dans le département, et le maintien de la paix sociale.

Contact presse

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle -
Tél : 06 39 69 00 31, courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr

www.mayotte.pref.gouv.fr



Préfet de Mayotte

@Prefet976